

CONDITIONS DE TRAVAIL

Vies scolaires

La situation dans les vies scolaires est de plus en plus critique. Malgré une hausse démographique importante dans tous les départements, les dotations en moyens de surveillance n'augmentent pas. Le SNES-FSU a dénoncé ce manque de moyens lors des CTSD et a exigé l'abondement des dotations d'AED afin de garantir de bonnes conditions de travail et de sécurité aux élèves et aux personnels.

Après la fin des CUI l'an dernier, le projet de loi Éducation ne va pas dans ce sens.

La création du statut d'AED pré-recruté, sur un temps de travail de 8h hebdomadaire, pour des tâches pédagogiques devant les préparer aux concours d'enseignement ou d'éducation, se fera à moyens constants. Potentiellement, les établissements perdront ces 8h sur le temps de surveillance.

Le SNES-FSU demande un plan de recrutement des personnels de vie scolaire conséquent, pour donner aux élèves un encadrement propice à leur réussite.

Il s'agit de la seule réponse à apporter au mouvement *#pasdevague*. L'appel aux forces de l'ordre lancé par le Ministre n'est pas approprié pour des problématiques éducatives.

Cécile Mongloy

CHSCT

Initié par les lois travail Auroux en 1983 dans le secteur privé, le CHSCT a été mis en place dans le secteur public en 2011. Malgré cette mise en place récente, les collègues commencent à prendre la mesure de cette instance et l'interpellent toujours davantage, et à travers elle, l'Administration.

Le CHSCT évoque, notamment, les conditions de travail inacceptables mais trop longtemps acceptées par les collègues avec les risques physiques et psycho-sociaux afférents.

L'an dernier, vos élus ont obtenu, dans le cadre d'un CHSCT académique, que le Rectorat de Versailles diffuse un rappel des droits des CPE à destination des chefs d'établissement, une dénonciation des pratiques qui fragilisent notre santé et nos conditions de travail et un recadrage devant éviter des lectures farfelues de la circulaire de missions de 2015.

L'objectif que nous poursuivions était de réussir à défendre notre vision du métier de CPE. Ce travail s'est terminé en juin 2018. Il a été présenté en CHSCT Académique. Les représentants FSU du CHSCT Académique ont dû batailler pour faire passer le texte tel que des CPE l'ont construit.

Nous sommes dans l'attente des préconisations de la Rectrice qui se saisira, ou non, de ce document. Nous ne manquerons pas de l'interpeller à ce sujet.

Ouarda Benkhanouche et Alain Ercker



NOUS JOINDRE

Par téléphone :

01 41 24 80 56

(permanence CPE le jeudi matin)

Par mail :

cpe@versailles.snes.edu

Vous pouvez aussi joindre :

Loïc SANCHEZ (Responsable académique), Lycée Lakanal, Sceaux (92)

01 41 87 20 14

Alain ERCKER et Ouarda BENKHANOUCHE, Lycée Rostand, Mantes-La-Jolie (78)

01 30 94 09 21

Amandine BELISARDI, Lycée Le Corbusier, Poissy (78)

01 39 65 13 55

Cécile MONGLOY, Lycée Van Gogh, Ermont (95)

01 30 72 74 22

Jérémy SAUVAGE, Lycée Fragonard, L'Isle-Adam (95)

01 34 08 19 95